

ACTES UNILATÉRAUX

Actes de droit souple :
une responsabilité incertaine

BIENS ET TRAVAUX

Cession des biens publics
et droit de l'Union européenne

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les lois de décentralisation
quarante ans après

CONTENTIEUX

L'arrêt *Blanco* a-t-il été rendu
sur partage ?

La notion de droit fondamental
dans la jurisprudence du Conseil d'État

ORGANISATION ET RELATIONS ADMINISTRATIVES

Télétravail et service public

La médiation, entre secret
et confidences

SERVICES PUBLICS

Le grand port maritime : quel type
d'établissement public ?

DOSSIER

Le principe de légalité
en droit administratif comparé

DROIT ADMINISTRATIF ET DROIT CONSTITUTIONNEL

Ordonnances non ratifiées
Pour l'unité de la justice et du droit

DROIT ADMINISTRATIF ET DROIT INTERNATIONAL

Les cadeaux protocolaires : quel statut ?

DROIT ADMINISTRATIF COMPARÉ ET ÉTRANGER

Saint-Siège : la procédure administrative
contentieuse

Jurisprudence des juridictions administratives
allemandes : le contrôle des mesures
contre la pandémie

CHRONIQUES

- Droit administratif et droit international
- Thèses



Rédacteurs en chef :
Pierre Delvolvé et Pierre Bon

Secrétaire général :
Dominique Pouyaud
Professeure émérite de l'Université Paris Descartes

Secrétaire général adjoint :
Coralie Mayeur-Carpentier
Maître de conférences à l'Université de Franche-Comté

31-35, rue Froidevaux,
75685 Paris cedex 14
E-mail rédaction : rfda@dalloz.fr
(pour les auteurs voir encadré en 3^e de couverture)

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION PRÉSIDENTE
Sylvie Faye

DIRECTRICE DES ÉDITIONS
Caroline Sordet

DIRECTRICE - PUBLIC, IMMOBILIER, ACTION SOCIALE, HSE
Corinne Gendraud

ÉDITION
Rédacteur en chef technique :
Raphaël Henriques
Première secrétaire de rédaction :
Marie-Anne Sebban
Secrétaire de rédaction unique :
Marion Quentin
Tél. : 01 40 64 12 95
Fax : 01 40 64 54 66
E-mail : m.quentin@lefebvre-dalloz.fr
Chargé d'édition numérique :
Jean-Marc Pastor - Emmanuelle Maupin

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS
Directrice des abonnements :
Yvette Nay
80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex
Fax : 01 41 48 47 92

Responsable relation clients :
Wilfried René
Tél. : 01 40 92 20 85

Revue bimestrielle (6 numéros par an)
Prix de l'abonnement 2022 TTC (1 an) :
France 648,34 €
DOM 661,88 € **Prix au numéro :**
Étranger 668,76 € 133,75 €

Les abonnés qui, à la réception de ce numéro, constateront que la livraison précédente ne leur est pas parvenue, sont priés d'en aviser le service des abonnements sans délai, l'éditeur ne pouvant garantir pendant plus de 6 mois le service des numéros manquants.

Tous les volumes des revues antérieures à 1999 sont réimprimés par Schmidt Periodicals GmbH (Dettenford - D-83075 Feinbach - Allemagne).

ÉDITIONS DALLOZ
Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 euros
Siège social :
31-35 rue Froidevaux - Paris 14^e
RCS Paris 572 195 550
Siret 572 195 550 00098
Code APE 5811 Z
TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut
La reproduction, même partielle, de tout élément publié dans la revue est interdite.

CPPAP n° 1023 T 83763
ISSN 0763-1219

Imprimé en France par Duplprint
733 rue Saint-Léonard - 53100 Mayenne
Dépôt légal : Avril 2022

Origine du papier : Pologne
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,02 kg/t



DOSSIER 199

Le principe de légalité en droit administratif comparé

La question initiale : combien existe-t-il de principes de légalité en droit de l'Union européenne ?
par Ulrich STELKENS. 199

Le principe de légalité en droit administratif français
par Benoît PLESSIX 206

Le principe de légalité en droit administratif allemand
par Anne JACQUEMET-GAUCHÉ 217

Perspectives allemandes sur le principe de légalité : la théorie de la décision substantielle dans la jurisprudence de la Cour constitutionnelle fédérale
par Maria KORDEVA 223

Le principe de légalité en droit administratif italien
par Cristina FRAENKEL-HAEBERLE 229

Le principe de légalité en droit administratif belge
par Emmanuel SLAUTSKY 235

Le principe de légalité en droit administratif anglais : un concept « flou » face aux transformations de l'action administrative
par Yseult MARIQUE 241

Le principe de légalité en droit comparé : essai de synthèse
par Pierre DELVOLVÉ 247

RUBRIQUES 259

ACTES UNILATÉRAUX

La responsabilité du fait des actes de droit souple : impasse ou angle-mort du contentieux administratif ?
par Laurianne ALLEZARD 259

BIENS ET TRAVAUX

Cession des biens publics et droit de l'Union européenne
par Georgios NAZIROGLOU 271

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les lois de décentralisation quarante ans après
1. Que reste-t-il de la loi de 1982 ?
par Laetitia JANICOT
et Michel VERPEAUX 281

2. Les compétences des collectivités territoriales
par Jean-François BRISSON 291

CONTENTIEUX

L'arrêt Blanco a-t-il été rendu sur partage ?
par Pascale GONOD 301

La notion de droit fondamental dans la jurisprudence du Conseil d'État
par Elsa KOHLHAUER 305

ORGANISATION ET RELATIONS ADMINISTRATIVES

Télétravail et service public
par Mathieu CARNIAMA 313

La médiation, entre secret et confidences
par Elsa COSTA 320

SERVICES PUBLICS

Le grand port maritime
Un louvoyage difficile entre les visages de l'établissement public
par Romain VINCENT 329

DROIT ADMINISTRATIF ET DROIT CONSTITUTIONNEL

Du contentieux des ordonnances non ratifiées
Pour l'unité de la justice et du droit
par Pierre DELVOLVÉ 339

DROIT ADMINISTRATIF ET DROIT INTERNATIONAL

Les cadeaux protocolaires à la recherche d'un statut
par Jean-Baptiste LEGENDRE 351

Chronique de droit administratif et droit international
par Carlo SANTULLI 360

DROIT ADMINISTRATIF COMPARÉ ET ÉTRANGER

La procédure administrative contentieuse devant le Tribunal suprême de la Signature apostolique
par Joël-Benoît D'ONORIO 367

Jurisprudence des juridictions administratives allemandes
Le contrôle des normes juridiques adoptées dans le cadre de la lutte contre la pandémie de covid-19
par Silke WITTKOPP 379

CHRONIQUES 387

Chronique des thèses

par Norbert FOULQUIER,
Anne-Laure GIRARD, Frédéric ROLIN
et Marion UBAUD BERGERON 387

TABLES 395



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement. Retrouvez également vos revues feuilletables sur Dalloz-Revues.fr



Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

ÉDITIONS DALLOZ

31-35, rue Froidevaux, 75685 Paris Cedex 14

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.